

Lignes Directrices de l'Industrie

relatives à la conformité des matériaux en papier ou en carton
et des articles destinés à entrer en contact avec
des denrées alimentaires



Résumé des lignes directrices de l'industrie

relatives à la conformité des matériaux en papier ou en carton et des articles destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires

Le règlement (CE) n 1935/2004, qui s'applique à l'ensemble des matériaux et des articles destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires, appelle la Commission européenne à proposer des «mesures spécifiques» concernant chaque matériau à titre individuel. Ces mesures devraient fournir des conseils détaillés, pourtant, il n'existe pas de telles mesures pour le papier carton.

L'absence d'une série de mesures spécifiques crée un désavantage sur le marché car les matériaux et articles en papier carton apparaissent comme étant «déréglementé». Ceci entraîne une perception généralisée, mais erronée, selon laquelle lesdits produits ne seraient pas «sûrs».

Les lignes directrices de l'industrie constituent une autorégulation à caractère volontaire de la part de l'industrie et de ses clients, visant à apporter aux consommateurs des garanties et des réponses rationnelles en matière d'alertes alimentaires.

- Le processus d'élaboration des lignes directrices a comporté plusieurs consultations approfondies impliquant les autorités nationales aussi bien que les institutions de l'UE et les clients.
- Les lignes directrices de l'industrie peuvent être modifiées rapidement en fonction des avancées scientifiques.
- Elles se concentrent sur l'examen du produit final, ainsi que sur les bonnes pratiques de fabrication.
- Elles revêtent un caractère volontaire et peuvent être utilisées à des fins d'autocertification.
- Pour la première fois, elles rassemblent en un seul document l'ensemble des éléments nécessaires pour faciliter la mise en conformité avec la législation européenne.
- Elles ont été conçues sur mesure par rapport aux exigences particulières de l'industrie du papier et du carton et font ressortir le caractère responsable de l'industrie.

PIRA International (un institut spécialisé indépendant) a estimé que «les lignes directrices de l'industrie offrent un bon modèle pour se mettre en conformité avec les exigences du règlement-cadre et du règlement BPF».

Les lignes directrices de l'industrie permettent de se mettre en conformité avec le règlement (CE) n° 1935/2004, présentent des similitudes par rapport à des «mesures spécifiques» législatives, mais ne se substituent pas aux mesures spécifiques nationales applicables au papier et au carton, là et lorsque celles-ci existent.

Les lignes directrices de l'industrie rassemblent avec succès les meilleurs pans de la législation existante, en introduisant également quelques grandes améliorations, telles que:

- des règles clarifiées concernant le recyclage et la pureté des fibres recyclées;
- un formulaire clair de déclaration de conformité;
- des règles améliorées concernant les matériaux multicouches.

Les lignes directrices de l'industrie sont plus complètes que toute mesure existante.



www.citpa-europe.org
info@citpa-europe.org



www.cepi.org
mail@cepi.org